



Union interparlementaire
Pour la démocratie. Pour tous.



146^e ASSEMBLÉE DE L'UIP
المنامة، البحرين
MANAMA, BAHREÏN
11-15 MARS 2023 - ١١-١٥ مارس ٢٠٢٣

146^e Assemblée de l'UIP Manama (11-15 mars 2023)

Atelier de préparation au Sommet de l'avenir des Nations Unies

Lundi 13 mars, 14 h 30-16 h 00
Grand Hall E – Salle 2

Note d'orientation

Contexte

"Les fondateurs de l'ONU s'étaient réunis dans le but de préserver les générations futures du fléau de la guerre : à notre tour à présent, réunissons-nous pour préserver les générations futures de la guerre, mais aussi des changements climatiques, des pandémies, de la faim, de la pauvreté, de l'injustice et des nombreux autres maux que nous peinons encore à imaginer. Tel est Notre Programme commun."

António Guterres, Secrétaire général de l'ONU

Les 22 et 23 septembre 2024, les Nations Unies tiendront un Sommet de l'avenir en vue "de réaffirmer la Charte des Nations Unies, de redynamiser le multilatéralisme, de favoriser l'exécution des engagements existants, de trouver des solutions concrètes aux problèmes et de rétablir la confiance entre les États Membres". La version complète du titre – "Sommet de l'avenir : des solutions multilatérales pour un avenir meilleur" – vise à englober ces différents éléments.

La tenue de ce sommet extraordinaire a été préconisée pour la première fois par le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport intitulé [Notre Programme commun](#), publié à la suite de la Déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies, adoptée par l'Assemblée générale en septembre 2020. La Déclaration renferme 12 grands engagements (voir [Annexe](#)) ayant trait à des problématiques d'importance face auxquelles il est urgent d'agir pour redonner au monde une dimension durable et pacifique.

En effet, 75 ans après la création de l'ONU, l'avenir s'annonce sombre. Comme le note le Secrétaire général de l'ONU dans son rapport, le monde se trouve face à un "scénario du délitement et de la crise perpétuelle", découlant de pandémies meurtrières, d'une planète inhabitable et d'inégalités déstabilisatrices. Dès lors, comment le transformer en "scénario du sursaut", plus optimiste, nous entraînant vers "un avenir meilleur, plus vert et plus sûr" ?

Les Objectifs de développement durable (ODD) à l'horizon 2030 visent à relever la quasi-totalité des défis du monde contemporain. Cependant, selon le rapport du Secrétaire général de l'ONU, les progrès à venir seront tributaires de l'adoption d'un nouveau contrat social à la fois par les pays à titre individuel et par la communauté internationale tout entière. Ce contrat social devrait être fondé sur la confiance (institutions à l'écoute, absence de corruption, fiscalité équitable, accès au numérique, etc.), sur l'inclusion, la protection et la participation (protections sociales universelles, travail décent, couverture sanitaire, etc.) et sur un nouveau modèle économique axé sur les personnes (c'est-à-dire de nouveaux critères d'évaluation des progrès ne reposant pas uniquement sur la croissance économique).

F

#IPU146

Ce nouveau contrat social ne pourra être adopté que si les nations sont en mesure d'œuvrer de concert dans un esprit de coopération et de solidarité avec, en ligne de mire, le bien-être des générations futures. Cette approche ne pourra elle-même être mise en œuvre que dans un système multilatéral plus solide, où l'ONU et d'autres institutions chargées de la gouvernance mondiale travaillent davantage "en réseau", afin de gérer les "communs mondiaux" qui demeurent globalement non réglementés (l'atmosphère, l'espace extra-atmosphérique, le cyberspace, la haute mer et l'Antarctique) ainsi que les "biens publics mondiaux", à savoir "ces biens dont profite l'humanité tout entière et dont la gestion ne doit pas incomber à un seul État ou à une seule entité" (la santé, l'économie, l'information, les sciences, l'environnement et la paix).

La préparation du Sommet de l'avenir

Dans la proposition initiale, le Sommet de l'avenir était envisagé comme un événement complémentaire au Sommet sur les ODD, qui se tiendra en septembre 2023. Toutefois, à la suite de nouvelles consultations entre les États Membres, il a été conclu qu'il fallait consacrer davantage de temps à l'établissement de l'ordre du jour du Sommet de l'avenir afin d'y apporter une véritable valeur ajoutée sans faire double emploi avec les processus de suivi existants des ODD et d'autres accords internationaux de même nature.

Puisque les délais ont été allongés, la première étape sur la voie du Sommet de l'avenir consistera à en définir la portée – soit les questions à examiner – et le processus de négociation du document final. Ces travaux, conduits par l'Allemagne et le Nigéria, en sont à leurs débuts (les premières consultations auront lieu le 14 février 2023) et devraient se poursuivre tout au long de 2023.

La deuxième étape de la préparation du Sommet consistera en des négociations intergouvernementales visant à produire le document final "orienté vers l'action" du Sommet, qui sera intitulé *Un pacte pour l'avenir*. Ce processus devrait commencer vers la fin de 2023 et se poursuivre en 2024.

Début 2022, le Secrétaire général de l'ONU a établi le [Conseil consultatif de haut niveau sur le multilatéralisme efficace](#) en vue de contribuer aux discussions préliminaires entre les États Membres de l'ONU. Le Conseil consultatif devra présenter un rapport à l'Assemblée générale des Nations Unies au début de 2023. Dans le cadre des consultations entre le Conseil consultatif et diverses parties prenantes, l'Union interparlementaire (UIP) a été invitée à faire part de ses réflexions sur les moyens par lesquels les parlements et l'Organisation peuvent contribuer à renforcer la gouvernance mondiale par l'intermédiaire de l'ONU.

Objectifs

Étant donné que les préparatifs du Sommet n'en sont qu'à leurs prémices et compte tenu de l'ampleur de l'ordre du jour que les États Membres de l'ONU sont invités à établir ensemble, le présent atelier aura comme objectifs principaux :

- Familiariser les Membres de l'UIP avec le processus de préparation du Sommet afin qu'ils puissent mobiliser les gouvernements (ministres des affaires étrangères, représentants permanents auprès de l'ONU, etc.), notamment en sollicitant des réunions d'information périodiques sur les négociations qui devront être menées.
- Associer les parlements à une première réflexion sur la portée possible du Sommet, qui ne devrait pas simplement reproduire ou refléter les processus existants mais plutôt envisager de nouveaux cadres de politique pour l'ONU.
- Amorcer une réflexion plus approfondie au sein de la communauté parlementaire sur certains points clés à intégrer dans la Déclaration du Sommet.

Déroulement

L'atelier sera organisé en deux parties.

- Réunion-débat (14 h 30-15 h 00)

Dans cette première partie, deux ou trois hauts fonctionnaires et observateurs de l'ONU présenteront les attentes à l'égard du Sommet, les questions essentielles susceptibles de figurer à l'ordre du jour et le processus de négociation à venir. Les participants seront également invités à réagir.

- Séance de réflexion participative (15 h 00-16 h 00)

Cette partie examinera plus en profondeur la portée possible du Sommet et certains points devant être portés à l'attention des négociateurs à New York. Le déroulement de l'atelier permettra aux participants de réfléchir ensemble à une série de questions ayant trait à différents aspects du rapport *Notre Programme commun*.

Les participants s'inspireront de la question suivante, d'ordre général : les réflexions actuelles sur l'avenir, telles qu'elles apparaissent dans *Notre Programme commun*, s'attaquent-elles à la racine des problèmes de la durabilité et de la paix dans le monde ?

Les conclusions de l'atelier serviront de position préliminaire à l'UIP pour se faire la voix de la communauté parlementaire internationale à New York. L'UIP développera une position plus générale sur le Sommet de l'avenir dans le cadre d'autres réunions organisées en 2023.

PRINCIPALES PROPOSITIONS ASSOCIÉES AUX 12 ENGAGEMENTS

figurant dans la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'Organisation des Nations Unies

Toutes les mesures proposées ici s'inscrivent dans le cadre des objectifs de développement durable et sont conçues pour en hâter la réalisation.

GRANDS RENDEZ-VOUS



1. Ne laisser personne de côté

- Un nouveau contrat social ancré dans les droits humains
- Une nouvelle ère pour la protection sociale universelle, comprenant la couverture sanitaire et la garantie des moyens d'existence, en faveur des 4 milliards de personnes qui en sont actuellement privées
- Renforcement de l'action en faveur du logement convenable, de l'éducation et de l'apprentissage tout au long de la vie, et du travail décent
- Inclusion numérique
- Sommet social mondial en 2025
- Définition d'indicateurs venant compléter le PIB

2. Protéger notre planète

- Réunion des dirigeants avant le bilan mondial prévu en 2023
- Engagement à atteindre l'objectif de 1,5 °C et à parvenir d'ici 2050 au plus tard à une réduction à zéro des émissions
- Déclaration d'urgence climatique et consécration d'un droit à un environnement sain
- Mesures de soutien aux pays en développement
- Mesures d'adaptation et de résilience
- Fin de la construction de nouvelles centrales au charbon après 2021 et élimination progressive des subventions aux énergies fossiles
- Prise en compte de l'environnement dans les modèles économiques, mécanismes de fixation du prix du carbone et engagements crédibles de la part des acteurs financiers
- Cadre mondial de la biodiversité pour l'après-2020
- Transformation des systèmes alimentaires aux fins de la durabilité, de la nutrition et de l'équité
- Décision de l'Assemblée générale sur la question des menaces que font peser les changements climatiques sur le territoire des États et sur la prévention des déplacements environnementaux, la protection des déplacés environnementaux et les solutions à apporter aux situations créées par ces déplacements

3. Promouvoir la paix et prévenir les conflits

- Nouvel agenda pour la paix :
 - Réduire les risques stratégiques (armes nucléaires, cyberguerre, armes autonomes)
 - Renforcer la prospective internationale
 - Refonder la lutte menée contre toutes les formes de violence
 - Investir dans la prévention et la consolidation de la paix, y compris le Fonds pour la consolidation de la paix et la Commission de consolidation de la paix
 - Appuyer la prévention régionale
 - Placer les femmes et les filles au cœur de la politique de sécurité
- Utilisation pacifique, sûre et durable de l'espace extra-atmosphérique, notamment dans le cadre d'un dialogue multipartite sur l'espace extra-atmosphérique

4. Respecter le droit international et faire régner la justice

- Recours aux droits humains comme moyen de remédier aux problèmes, y compris l'adoption d'un ensemble complet de lois antidiscriminatoires et la promotion de la participation
- Application des droits humains au cyberspace, aux questions nouvelles et aux nouvelles technologies
- Reconnaissance de l'accès universel à Internet comme droit humain
- Plus grande stabilité financière des mécanismes de protection des droits humains
- Garantie d'une identité juridique pour toutes et tous, fin de l'apatridie et protection des personnes déplacées à l'intérieur de leur propre pays, des réfugiés et des migrants
- Nouvelle vision de l'état de droit
- Plan d'action mondial pour le développement et l'application effective du droit international

5. Attribuer une place centrale aux femmes et aux filles

- Abroger les lois discriminatoires à l'égard des femmes
- Promouvoir la parité des genres, y compris par des quotas et des mesures spéciales
- Favoriser l'inclusion économique des femmes, notamment en investissant dans les services à la personne et en apportant un appui aux entrepreneuses
- Donner la parole aux jeunes femmes
- Éliminer la violence à l'égard des femmes et des filles, notamment au moyen d'un plan d'intervention d'urgence

6. Instaurer un climat de confiance

- Code de conduite mondial visant à promouvoir l'intégrité de l'information publique
- Amélioration de l'accueil du public dans les institutions publiques et des services essentiels
- Campagnes nationales visant à recueillir la parole des citoyennes et citoyens, qui seront invités à donner leur vision de l'avenir
- Mesures de lutte contre la corruption dans le cadre posé par la Convention des Nations Unies contre la corruption
- Réforme du système fiscal international
- Structure commune dédiée à l'intégrité financière et à la lutte contre les flux financiers illicites

7. Améliorer la coopération numérique

- Pacte numérique mondial :
 - Connecter toute la population à Internet, y compris toutes les écoles
 - Éviter la fragmentation d'Internet
 - Protéger les données
 - Appliquer les droits humains dans le cyberspace
 - Prévoir une mise en jeu de la responsabilité en cas de diffusion de contenus discriminatoires et trompeurs
 - Œuvrer à la réglementation de l'intelligence artificielle
 - Reconnaissance des communs numériques comme biens publics mondiaux

8. Moderniser l'Organisation des Nations Unies

- Conseil consultatif de haut niveau dirigé par d'anciens chefs d'État et de gouvernement et chargé de réfléchir aux moyens d'améliorer la gouvernance des biens publics mondiaux
- Politique à l'échelle du système qui place les personnes au centre, compte tenu de l'âge, du genre et des éléments de la diversité
- Accroître l'écoute, la participation et la concertation (y compris par voie numérique), dans le prolongement de la déclaration faite à l'occasion de la célébration du soixante-quinzième anniversaire de l'ONU et de Notre Programme commun
- Réalisation de la parité hommes-femmes au sein du système des Nations Unies d'ici 2028
- Rétablissement, auprès du Secrétaire général, du Conseil consultatif scientifique
- Les cinq axes du changement pour l'ONU 2.0 : innovation, données, prospective stratégique, suivi du résultat, sciences comportementales

9. Assurer un financement durable

- Sommet biennal entre le Groupe des Vingt, le Conseil économique et social, le Secrétaire général et les chefs des institutions financières internationales en vue d'ouvrir à une économie mondiale durable, inclusive et résiliente, notamment par les moyens suivants :
 - Stimuler l'investissement dans les objectifs de développement durable, y compris au moyen d'une « alliance de la dernière ligne droite » visant à aider les grands oubliés des efforts déployés pour atteindre les objectifs
 - Prévoir des incitations plus souples en matière de recherche-développement
 - Remédier aux faiblesses de l'architecture de la dette
- Rendre le système commercial multilatéral plus équitable et plus résilient et revitaliser l'Organisation mondiale du commerce
- Élaborer de nouveaux modèles d'activité
- Améliorer le processus budgétaire de l'ONU

10. Favoriser les partenariats

- Réunions annuelles entre l'ONU et les dirigeants de toutes les organisations régionales
- Renforcement de la collaboration entre le système des Nations Unies, les institutions financières internationales et les banques régionales de développement
- Intensification des échanges avec les parlements, les autorités infranationales et le secteur privé
- Désignation de points de contact avec la société civile dans toutes les entités des Nations Unies
- Action du Bureau des Nations Unies pour les partenariats en vue de renforcer l'accès et l'inclusion, y compris l'accessibilité en ligne

11. Être à l'écoute des jeunes et travailler à leurs côtés

- Jeunes
- Supprimer les obstacles à la participation politique et mesurer les progrès accomplis au moyen de l'indicateur « Les jeunes en politique »
 - Bureau des Nations Unies pour la jeunesse
 - Sommet sur la transformation de l'éducation en 2022
 - Baromètre du redressement pour suivre l'évolution des jeunes sur le marché de l'emploi et leurs parcours professionnels
 - Coalition de grande ambition pour la création d'emplois dans l'économie verte et l'économie numérique
- Généralistes
- Sommet de l'avenir en 2023
 - Assurer une réflexion à long terme, notamment dans le cadre d'un Laboratoire des Nations Unies pour l'avenir
 - Assurer la représentation des générations futures, notamment en revisitant la mission du Conseil de tutelle, en adoptant une Déclaration sur les générations futures et en désignant un(e) Envoyé(e) spécial(e) des Nations Unies pour les générations futures

12. Se préparer

- Création d'une Plateforme d'urgence qui sera activée en cas de crise mondiale complexe
- Publication tous les cinq ans par l'ONU d'un Rapport de prospective stratégique et d'étude des risques mondiaux
- Santé publique mondiale :
 - Établir un plan de vaccination mondiale
 - Renforcer les moyens d'action de l'Organisation mondiale de la Santé
 - Renforcer la sécurité sanitaire et la préparation aux urgences sanitaires partout dans le monde
 - Accélérer la mise au point de produits et l'accès aux technologies de la santé dans les pays à revenu faible et à revenu intermédiaire
 - Prévoir une couverture sanitaire universelle et prendre en compte les déterminants de la santé